

Transport terrestre/Opération de contrôle de police lancée le lundi 28 mai dernier

## Le Syltteg dénonce les dérives

PMM

Libreville/Gabon

LE Syndicat libre des transporteurs terrestres du Gabon (Syltteg) a tenu, hier, un point-presse, au cours duquel il a dénoncé les dérives de l'opération de contrôle de police lancée le lundi 28 mai dernier à Libreville. Tout en louant l'initiative des autorités qui vise, entre autres, la sécurisation de la ville, des personnes et des biens, Jean Robert Menie, le président dudit syndicat, dé-

plore, à tort ou à raison, que ces contrôles soient plus concentrés sur les taximen que sur les particuliers.

«Toute initiative qui vise la sécurité des personnes et des biens est louable. Nous ne dénonçons pas l'opération de sécurisation des Gabonais. Nous condamnons les dérives observées dans l'exécution de cette mission. Les policiers sur le terrain ne contrôlent pas l'ensemble des véhicules. Ils se concentrent sur les taxis. Il y a des montants qui ont été fixés par ces agents dans certains endroits. Ils prélè-



Photo : Prissilla Moussavou Moufity

Jean Robert Menie, président du Syltteg, fustige les contrôles de police concentrés sur les transporteurs terrestres.

vent parfois 5 000 à 10 000 francs CFA aux taximen après chaque passage», a déploré le président du Syltteg. Cette opération de

contrôle défavoriserait ainsi, selon lui, les transporteurs terrestres qui considèrent, aujourd'hui, ces agents des forces de l'ordre comme leurs «bourreaux». Les membres du Syltteg souhaitent que «ces contrôles soient recadrés et que les objectifs visés au départ soient rappelés aux agents sur le terrain. Que les pouvoirs publics mettent en place un système de surveillance qui devra vérifier que l'opération se déroule selon les consignes qui ont été données au départ par les autorités», a-t-il indiqué.

## Front social/Satram

### Les agents réclament 12 mois de salaires impayés

R.H.A

Libreville/Gabon

LES employés de la Société d'aconage et de transport maritime (Satram) ont tenu, récemment, un point de presse à leur base sise au port d'Owendo. Face aux médias, le représentant du délégué du personnel, Landry Nkoghe Eyene, a égrené l'ensemble des maux auxquels ils sont confrontés depuis la mort, en 2015, du fondateur de cette société. Déjà, la dette s'élève à 200 milliards. Ce qui a pour conséquence directe des arriérés de 12 mois des salaires. Soit près de 11 milliards dus aux employés. Mais, au nombre



Photo : Rudy Hombenet

Les agents de Satram réclament le paiement de plus de 12 mois de salaires.

d'autres maux, il y a : « la situation des salariés exploités, parce que sans contrats, dont la masse salariale échappe aux services de la société, de nombreux équipements et matériels immobilisés pour des modiques sommes, le manque d'interlocuteur et

l'absence de toute comptabilité au sein de l'entreprise.» Selon Landry Nkoghe Eyene, leur entreprise serait victime des malversations financières de la part d'un certain Dr Azziz. « Environ 17 milliards, émanant pour l'essentiel du

contentieux Addax, ont été détournés par ce docteur via l'utilisation d'avocats et d'huissiers de justice. Du matériel de la société va être vendu ou exploité par des tiers, sans contrepartie aucune pour la société.» Les employés de Satram dénoncent, par ailleurs, « le versement d'une somme de 60 millions de francs à une association d'enfants malades en France, pendant que des salariés accu-

sent un retard d'impayés de salaires de 12 mois avec tout ce que cela implique : expulsion des maisons de location et des enfants des écoles, etc.» A l'opposé de cette réaction du délégué du personnel, un agent détaché du collectif, ayant requis l'anonymat, a condamné la manière dont ce syndicat suit leur dossier. « C'est une gestion calamiteuse. Je pense, avec beaucoup d'au-

tres employés, que Me Edo devait résoudre le problème. Malheureusement, il ne l'a pas fait, et c'est toujours la même chose. Nous voulons que Me Edo qui a pu dénouer la problématique des comptes qui étaient fermés, donne la direction générale à ceux qui étaient là pour que le paiement des salaires soit effectif, et que les contrats soient à nouveaux négociés», a-t-il dit.

## Vie des associations/Oeuvre de bienfaisance

### Des tensiomètres à Nelson Mandela

C.O.

Libreville/Gabon

L'ASSOCIATION des parents d'élèves du lycée d'Application Nelson Mandela, conduite par son secrétaire général, Adrien Mihindou Moundounga, a offert, hier, un lot de tensiomètres à cet établissement secondaire de Libreville. C'est le fruit d'une requête de cette "APE" à la société Alpha systems electronics consulting, représentée à la cérémonie par son promoteur et gérant, Séraphin Edou Allogho. Tout en remerciant ce dernier, Adrien Mihindou Moundounga a indiqué que ce don entre dans le cadre des missions dévolues à sa structure associative. Celles d'accompagner, entre autres, le lycée Nelson Mandela dans « l'amélioration de son fonctionnement interne.



Photo : Chris OYAME

Remise symbolique d'un échantillon des tensiomètres à la proviseure du lycée Mandela, Mme Olga Nzinzi, sous le regard du SG de l'APE éponyme, Adrien Mihindou Moundounga.

Nous avons déjà contribué à la remise des rames de papier et participons souvent à plusieurs activités, entre autres, le Mandela day.» Et d'ajouter, « par ce matériel médical dont ne disposait pas l'infirmerie du lycée Nelson Mandela, ceux qui s'en occupent pourront désormais prendre ou évaluer la tension

des élèves, surtout en cette période de stress qui précède les examens de fin d'année scolaire.» Soulagée de recevoir un outil d'une telle nature, la proviseure dudit lycée, Olga Nzinzi Ogandaga, a remercié les donateurs pour cette « offre utile et de portée inestimable».

**Christophe Michel LINDZONDZO MAMBANYA**  
**04.06.2017 - 04.06.2018**  
 Un an déjà que Christophe Michel LINDZONDZO MAMBANYA a été brutalement arraché à l'affection des siens. A cette occasion, les familles MAMBANYA, LOMBA, MAMIKA, LIKOUKI, IMMONGAULT, BOUNGUENDZA, LIMOUKOU, LISSENGUET, MAGNAGA, BOUKOUBI, MOUKEDI, LEBOUANDZOCKA, MISSENGUET, NGOSSO, MOMBO, YOLA, LINDZONDZO et alliés portent à la connaissance des parents, amis et connaissances qu'une messe de requiem sera dite le samedi 02 juin 2018 à 16h en la cathédrale Sainte Marie de Libreville. Les cérémonies de retrait de deuil se dérouleront les 27 et 28 juillet à Lastourville selon le programme suivant :

- Vendredi 27 juillet 2018 : Messe en la paroisse Sacré Cœur de Lastourville
- Samedi 28 juillet : Cérémonies traditionnelles à Makanda